AFFRANCHI PAR L'EDI[illegible]

VOL. IX. MANITOBA. No. [illegible]

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 22 JANVIER, 18[illegible]

THE

WEEKLY GLOBE

GREAT IMPROVEMENTS IN 1880.

THE BEST! THE LARGEST! THE CHEAPEST IN NORTH AMERICA.

NEW PRESSES--NEW TYPE--INCREASED SPEED IN PUBLICATION.

On the 2nd. of January, 1880, THE WEEKLY GLOBE will take another of those upward strides in the march of improvement that have maintained it for nearly forty years in its high position as

THE LEADING FAMILY NEWSPAPER OF BRITISH AMERICA.

The increasing necessity for great variety of reading matter in each week's issue, so as to include the news from all sections of the Dominion and meet the varied tastes of its numerous readers, has rendered expedient the enlargement of THE WEEKLY GLOBE much beyond even its present large dimensions. Commencing with the first week of the New Year, therefore, the form of the paper will be changed from that of an 80-column paper to that of a 96-column paper; and the length of each page will also be so extended as to give, in all, an increase of reading matter in each week's sheet of nearly 32 columns beyond its present size.

This vast addition to the capacity of the paper will enable a bill of fare to be presented weekly probably more varied and interesting than was ever before accomplished in any weekly journal. The literary matter will be much increased; more space will be devoted to Household and social affairs; and the Agricultural Department will be rendered more efficient than ever before.

Notwithstanding the great enlargements and improvements to be made, the annual subscription to THE WEEKLY GLOBE will remain as heretofore, only

TWO DOLLARS PER ANNUM,

sent *postage free* to all parts of Canada and the United States, payable invariably in advance. The

CLUB RATES FOR 1880

WILL BE AS FOLLOWS:

For 4 Copies and up to 10	.....	$1 90	per copy.
" 11 " " " 20	.....	1 80	"	"
" 21 " " " 30	.....	1 70	"	"
" 31 " " " 40	.....	1 60	"	"
" 41 " " over	.....	1 50	"	"

Any one is at liberty to get up a club on his own responsibility.

Each club paper may be addressed separately, and may be for any Post Office.

Reliable parties getting up clubs will be supplied with specimen copies of the paper gratis, on application.

THE WEEKLY GLOBE will be sent free of postage to any Post Office in Great Britain for $2.20—or nine shillings sterling.

Remittances may be sent by P.O. moneyorder, bank draft, registered letter, or by express at our risk.

Orders and remittances to be addressed to the

GLOBE PRINTING COMPANY, Toronto.

All subscriptions sent in between this date and the 1st of January, 1880, will entitle the subscriber to receive THE WEEKLY GLOBE *from date of subscription to 31st December, 1880.*

La Pharmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK McKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

[illegible],
Glycerine de Sarge,
Miel,
Brown Windsor,
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver à Barber's Favorite,
Genuine Yankee [illegible]

PARFUMS.

Lubin,
Atkinson,
Piver,
Eugene Rimmel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" veritable Johann Maria Farina.

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees.

Nous fesons une spécialité de la fourniture aux détaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. [illegible]

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande variété d'Etoffes de toutes nuances.

Assortiment considérable des Parfums les plus nouveaux.

Dentelles Plissées,
" Hanneton,
" d'Esprit,
" Toulon.

Etoffes pour Manteaux de Dames.

Couvertes Canadiennes.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879 --12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Ce fameux remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir porté soulagement à des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les côtés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, [illegible], crampes dans l'estomac, cholera morbus, [illegible], coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est bien estimé où l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il n'a pas donné satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour le pouvoir des commandes, et leur témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE,

Agent pour la Province de Manitoba.

Grande Rue Winnipeg.

Chemin de fer Pacifique Canadien.

SOUMISSION POUR TRAVAUX A LA COLOMBIE ANGLAISE.

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Chemin de fer Pacifique" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, lundi, le 17 de novembre prochain pour certains ouvrages de construction qui devront être exécutés sur la ligne près de Yale jusqu'au Lac Kamloops et par sections comme suit savoir:

D'Emery's Bar à Boston Bar........29 milles.
De Boston Bar à Lytton..........29 milles.
De Lytton à Junction Flat.......28½ milles
De Junction Flat à Savona's Ferry.....................40½ milles

Les devis, quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et tous les détails imprimés seront fournis à demande au bureau du Chemin de fer Pacifique, à New Westminster, Colombie Anglaise, et au bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils seront ouverts à l'inspection à ce dernier bureau.

On n'acceptera que les soumissions faites sur les formules imprimées et que si toutes les conditions sont remplies.

Par ordre

F. BRAUN,
Secrétaire

Dép. des Chem. de fer et des Canaux, Ottawa 3 Octobre 1879.

ABONNEZ-VOUS AU "JOURNAL LE METIS" Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest. l'Abonnement est de $2 50 par Année, PAYABLE D'AVANCE. *Tous ceux qui désireront le recevoir voudront bien s'adresser à J. C. S. ROYAL, Gérant.*

Avis.

Le Dr T. Falardeau a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

AVIS.

EST par le présent donné que demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada à sa prochaine session pour un Acte incorporant "La Compagnie des Ponts de la Rivière Rouge et de la Rivière Assiniboine," lui donnant le pouvoir de construire, maintenir et exploiter un Pont pour le trafic ordinaire sur la Rivière Rouge et qui sera bâti d'un point quelconque situé dans les limites de la Cité de Winnipeg à un autre point opposé, aussi un autre pont semblable sur la Rivière Assiniboine et qui sera construit dans les limites de la Cité de Winnipeg à un autre point opposé; avec pouvoir de percevoir des taux de péage sur les dits ponts n'excédant pas le tarif suivant, savoir:

Piéton, aller et retour deux cents

Cavalier avec cheval ou mulet, aller et retour six cents.

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant leur mère, cinq cents.

Moutons et cochons par tête deux cents.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre véhicule tiré par un seul animal, douze cents et demi par passage.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre véhicule tiré par deux animaux ou plus, par passage, vingt cents.

Le tarif ci-dessus inclut la charge de [illegible] chaque véhicule.

La hauteur des arches de chaque pont ne sera pas moins de dix-huit pieds au-dessus des eaux basses; les intervalles entre les culées ou pilier de pas moins de cent pieds pour le pont de la Rivière Rouge et soixante six pieds pour le pont de l'Assiniboine. Les deux ponts seront tournants de façon à permettre une fois ouverts un passage libre de cinquante pieds de large.

Les plans et devis de tels ponts seront soumis à l'approbation du Gouverneur Général en Conseil.

Daté à Winnipeg, ce 21e jour de Novembre A. D. 1879.

BAIN & BLANCHARD,
Procureurs des Petitionnaires.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que Omar Bushnell, de la Ville de Winnipeg, comté de Selkirk, Procureur et conseiller en loi, de l'Etat de l'Illinois, Etats Unis d'Amérique, se propose de s'adresser à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session pour en obtenir un acte autorisant la Société du Barreau de Manitoba à l'admettre comme avocat Procureur et solliciteur dans la Cour du Banc de la Reine de la dite Province de Manitoba.

OMAR BUSHNELL.

Winnipeg, 12 décembre 1879. 4f

AVIS.

AVIS est par le présent donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore la compagnie de navigation de Manitoba, Winnipegosis et de la Saskatchewan et lui confère le pouvoir de construire des canaux ou des tramways, devant relier les lacs Manitoba et Winnipegosis, et ces derniers avec le lac la Croix, la Saskatchewan et le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec pouvoir de prélever des péages et aussi de construire des bateaux à vapeur ou autres vaisseaux nécessaires à la navigation des dits lacs et rivières, ainsi que des véhicules, engins etc., pour les dits tramways. La dite acte devant aut[oriser] telle compagnie à naviguer dans les dites eaux et à mettre en opération les dits tramways.

W. F. MUNRO,
Pour les requérants.

Toronto, 1er décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une compagnie pour construire, maintenir et exploiter un chemin de fer ou des lisses à une ou deux voies dans et le long des rues de la Ville de Winnipeg et ses environs, et de prendre et transporter des voyageurs et du fret sur tel chemin de fer par le moyen d'animaux, de la vapeur, de l'électricité ou autrement, avec pouvoir de se servir des rues susdites suivant qu'il sera nécessaire pour les fins susdites de passage de la voie et de son exploitation.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM
Solliciteurs pour les requérants

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une société ayant pour fins d'établir une assurance contre le feu dans la Province de Manitoba.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore "la Compagnie de Colonisation des terres du Nord-Ouest." La dite compagnie sera organisée dans le but, entre autres choses, d'acquérir, d'occuper, d'améliorer et de coloniser les terres, et aura le pouvoir d'acquérir et de posséder des terres, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pour les fins susdites.

PINNEY ET CHRISTIE,
Solliciteurs

Ottawa, 5 décembre 1879. 5-2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'en obtenir un acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, avec pleins pouvoirs de construire, entretenir et exploiter une voie ferrée, à partir de la cité de Winnipeg, Manitoba, jusqu'à un point sur la rivière Nelson ou Baie d'Hudson, Kewatin, et de posséder et naviguer des vapeurs en correspondance avec ce chemin de fer.

A. W. BELL,
Pour les requérants.

Ottawa, 6 décembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le présent donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte incorporant la Compagnie du Grand Télégraphe Occidental, et conférant à la dite compagnie le droit d'incorporation avec pouvoir de construire, louer et acheter des lignes et de faire affaires dans les provinces de Manitoba, de la Colombie-Britannique et d'Ontario, ainsi que dans le district de Kewatin, dans les territoires du Nord Ouest et ailleurs, et aussi avec pouvoir de se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies.

C. ACTON BURROWS,
Pour les requérants.

Winnipeg, 3 décembre 1879.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour un acte pour incorporer une société pour fournir l'eau à la Ville de Winnipeg, à ses habitants et aux environs avec pouvoirs de poser le long des rues et chemins publics et sous terre des tuyaux ou conduits pour amener et distribuer l'eau, de reposer ou réparer ces tuyaux et aussi de construire et maintenir des hydrants sur telles rues et chemins publics.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants.

Winnipeg, ce 17e de décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une société pour la fabrication du gaz d'éclairage dans aucune partie de Manitoba, avec pouvoirs de poser des tuyaux le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, de renouveler ou réparer tels tuyaux, et aussi pour fournir de la lumière par électricité avec pouvoirs de poser des tuyaux ou des fils le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz et pour maintenir, réparer ou remplacer tels tuyaux.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les requérants.

LE "METIS."

Jeudi, 22 Janvier 1880.

LA SESSION.

C'est aujourd'hui à trois heures de l'après midi que s'ouvre la première session du quatrième Parlement de Manitoba. Les élections ont renouvelé juste la moitié des vingt quatre députés qui formaient la Chambre l'année dernière. Le parti français est réduit à sept, et le gouvernement Norquay nous parait assuré d'une majorité considérable Cette majorité lui restera fidèle si sa législation est prudente, modérée et juste envers les diverses classes de population qui habitent cette Province.

Le rôle du petit groupe de députés qui composent le parti français nous parait plus que jamais se résumer dans ce seul mot—*l'union.* Pour rester unis, nos représentants devront sans doute faire des sacrifices personnels d'antipathie et d'opinion ; l'union implique l'abnégation de l'individu dans l'intérêt de tous : telle est aussi la condition du patriotisme. Nous n'attendons pas autre chose du parti français. C'est l'union qui a sauvé nos droits et privilèges depuis dix ans ; c'est encore et plus que jamais l'union qui sauvera ces choses précieuses léguées en dépôt aux représentants d'aujourd'hui.

Le parti français presqu'en entier est composé d'hommes capables, expérimentés et connus la pluspart pour les services qu'ils ont rendus à la bonne cause : durant la session qui s'ouvre aujourd'hui nos amis figureront avec honneur, nous n'en doutons pas, dans les discussions qui s'élèveront de temps à autre sur les matières d'intérêt public. Ils ont d'avance nos souhaits d'encouragement comme ils auront plus tard les éloges de leurs mandataires.

La misère menace de prendre en Irlande les proportions d'une famine générale.

MM. Sénécal, Blumhart et A. Laberge viennent d'être nommés gérants du chemin de fer de Québec Montréal Ottawa et Occidental dont le gouvernement de Québec vient de prendre possession.

Le *Journal de l'Instruction Publique* pour la Province de Québec a cessé de paraitre, et MM. J. B. Rolland et fils, de Montréal, annoncent qu'ils vont reprendre la publication comme entreprise privée sous le titre de *Journal de l'Education.*

Nous lisons dans la *Minerve* du 17 :

"M. Coté, assistant greffier du Conseil Privé vient d'être nommé Greffier, à la place de feu M. Himsworth. C'est une excellente nomination et au moment où la question de patronnage se discute assez vivement dans les journaux, nous croyons utile de faire remarquer que nous devons tenir compte au gouvernement de son extrême bon vouloir ; car la charge de Greffier du Conseil Exécutif est le poste de confiance le plus élevé qu'il eut à donner."

L'élection de l'honorable M. Goulet s'est faite par acclamation samedi dernier à Ste. Anne des Chênes. Nous nous réjouissons de ce résultat, et nous félicitons le nouveau Ministre de l'Agriculture, comme nous nous plaisons à reconnaitre et à louer le dévouement et l'esprit public dont M. J B Lapointe-Désautels a fait preuve en cette circonstance De l'aveu général, M. Désautels en se présentant, rendait l'élection de l'honorable M. Goulet assez douteuse : il a compris que l'intérêt du parti français devait l'emporter sur des considérations personnelles, et il s'est retiré pour permettre une élection par acclamation. Les promesses et les explications de l'hon. M. Goulet ont d'ailleurs pleinement rassuré le parti de M. Désautels qui a voulu agtr honorablement jusqu'au bout. Tout est bien qui finit bien.

La mesure principale de la Session sera le bill municipal. Ne connaissant pas le projet de loi, nous ne pouvons guère en dire grande chose. La loi peut être excellente, comme aussi elle peut renfermer de grands dangers. Il est du devoir de nos représentants de ne pas trop se hâter dans l'adoption ou le rejet du bill ; une mesure de cette importance demande d'être bien mûrie et discutée jusque dans ses moindres détails avant de subir sa dernière lecture.

Les journaux de la Province de Québec nous arrivent remplis du compte-rendu du Banquet donné à l'hon. M. Chapleau, Premier Ministre de la Province, au Windsor Hotel, le 15 du courant.

Cette démonstration politique a été couronnée du plus grand succès.

Le cabinet d'Ottawa était représenté par l'hon. Langevin, Sir Alex. Campbell, Sir Chs. Tupper, les Hons O'Connor et Baby. Sir John qui devait y être n'a pu se rendre, par raison de santé. L'Honorable M. Masson était absent pour la même cause.

L'Hon. M. Chapleau a fait un brillant discours rempli d'adresse, de tact et de vues moderees, un discours-ministre en un mot. Nous avons pour notre part beaucoup admiré le discours de l'honorable M. Loranger tel que rapporté dans la presse française. Moins gêné que son distingué collègue, M. Loranger a donné plus d'essor à sa pensée et certaines parties de son *speech* sont vraiment d'un homme d'état.

Nos félicitations sincères à ces deux hommes qui ont dans leurs mains les destinées de leur province: la confiance de leurs compatriotes ne pouvait leur être manifestée avec plus d'éclat, ni avec plus d'enthousiasme qu'elle ne l'a été au banquet du Windsor Hotel.

LE "MAIL" DE LA RACE FRANÇAISE.

Nous sommes heureux de reproduire l'article suivant du *Mail* de Toronto. Il en dit plus long que des volumes sur les sentiments des conservateurs du Haut-Canada à notre égard.

"Les canadiens français se préparent activement à célébrer la fête de la St. Jean Baptiste, le 24 Juin 1880. Cette fête nationale sera célébrée avec pompe. La race canadienne-française disséminée sur tout le continent sera representée par des délégués de Massachusett, de l'Illinois, de la Californie, du N.-Ouest canadien, des établissements acadiens dans les Provinces Maritimes et des côtes françaises de Terreneuve. La réunion aura lieu dans la ville de Québec, le berçeau de la race et l'endroit devenue sacré par son passé glorieux.

On demandera peut être—'Qu'ont-ils à célébrer ?' Premièrement un passé merveilleux qui, on peut le dire, date de ce matin du printemps de 1553, où Jacques Cartier et ses peu nombreux compagnons assistaient à la messe dans la Cathédrale de Saint Malo, tandis que leurs navires, la *Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emérillon* les attendaient dans la rade. Trois cent quarante-cinq ans se sont écoulés depuis ce jour et l'ont peut affimer sans crainte qu'aucun peuple de la terre n'a accompli plus d'œuvres, en face d'un sort aussi cruel, que le peuple canadien français.

"Les premiers colons de la Nouvelle-France n'étaient qu'au nombre de 25,000 ; leurs descendants forment aujourd'hui une population d'un million et demi. Ils ont été les pionniers de la religion et de la civilisation dans l'Amérique du Nord. Tandis que le reste de la mère-patrie s'abandonnait à la corruption du siècle la noblesse de la Normandie et de la Bretagne envoyait ses fils comme soldats ou comme missionnaires dans la Nouvelle-France et ceux ci portaient les éléments de la vie sociale depuis Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et du lac St Jean à la Nouvelle-Orléans avec un courage indomptable. Marquette pénétrait dans les lointains pays de l'Ouest et en révélait les secrets ; de Brebœuf et Lalemant souffraient le martyre sur les bords du lac Simcoe ; la Compagnie des Cent Associés ouvrait des voies au commerce.

'Parmi les gouverneurs français, nous remarquons Champlain, Montmagny, De Tracy D'Aillebout, Frontenac, Vaudreuil, Beauharnois, Longueuil et La Galissonnière, qui se sont acquis un nom immortel dans l'histoire canadienne. Tous ceux qui savent apprécier le courage et le dévouement rendent hommage aux jésuites et aux Récollets, les premiers apôtres du pays ; et Laval et ses successeurs sur le siége épiscopal, qui ont récolté les fruits dont la semence avait été jetée par les missionnaires, étaient des hommes d'une énergie et d'un tact extraordinaires.

"Il est vrai que les Canadiens-français, après avoir tenu les Iroquois en respect, vainquant la forêt et portant l'Evangile dans les contrées les plus sauvages, pendant un siècle et demi, ont été subjugés à leur tour et ont accepté l'inévitable sans murmurer ; mais leur défaite ne porte pas le stigmate de la honte ; au contraire, leur histoire ne contient pas de chapitre plus brillant que celui où sont consignés leurs exploits lorsque, presque abandonnés par leurs gouvernants, ils ont combattu Wolfe et Murray jusqu'au moment où Quebec devint inhabitable, et combattirent ensuite loyalement à côté de leurs conquérants dans leur lutte avec les colonies révoltées. Le nom de Wolfe n'obscurcit pas celui de Montcalm ; et si Brock fut le héros du Haut-Canada dans la guerre de 1812, De Salaberry ne lui a pas été inferieur en habileté ni en courage. En 1815 commença l'ère de paix, et depuis cette époque les Canadiens français ont joui d'une étonnante prospérité, malgré que la province de Quebec ait été soumise, pendant les quarante années qui suivirent, au régime féodal. En politique, ils ont donné au Canada Papineau, Lafontaine, Morin et Cartier ; en littérature, Garneau, Ferland, Casgrain De Gaspé, Taché, Salte, Fabre et Lemoine, tandis que Hamel dans les arts, et Lajeunesse (Albani,) dans le chant, se sont acquis une réputation universelle. On a souvent pretendu que les Canadiens français sont une race dégénérée, mais le simple fait qu'en dépit de deux siècles de féodalité, de guerres indiennes, d'invasion étrangère et d'association avec la race dominante anglo saxonne, ils existent aujourd'hui au nombre d'un million et demi, avec leur ancienne foi, leur langue parfaitement conservée est une preuve d'une vitalité sans égale.

"Il est à espérer que les délégués ne se sépareront pas sans discuter la la question du repatriement. Le Nord-Ouest offre à tous des établissements, et avant longtemps l'accroissement des industres indigènes dans le pays offrira de l'emploi aux employés Canadiens Français qui travaillent maintenant des les manufactures de Lowell ou dans les autres fabriques du Connecticut et du New-Jersey."

Agitation Canadiene.

(Suite et fin)

"Nous bornons ici cette analyse, qui pourrait être étendue à l'infini mais qui suffit pour montrer le fond de la doctrine qui est en train de faire son chemin, et qui a déjà de nombreux partisans au Canada. Il va sans dire qu'il y a en même temps d'autres courants, qui cherchent à le refouler. Il y a d'abord les anexionnistes qui songent à l'admission du Canada parmi les Etats-Unis, et considèrent comme une déception une indépendance bâtarde qui serait toujours à la merci d'un voisin plus puissant. Il y a aussi les partisans du *statu quo*, qui considèrent la tutelle, presque nominale aujourd'hui de l'Angleterre comme une protection plutôt que comme un joug. C'est dans ce sens qu'est conçu l'article du *Globe* de Toronto auquel nous avons fait allusion et qui est rapporté par le *Herald*. Nous en extrayons les lignes suivantes :

"C'est une de nos infortunes nationales que toutes les fois que nous souffrons sérieusement de dépression commerciale,—ce que le commerce moderne impose inexorablement après une période d'activité fiévreuse,—les gens inspirés songent à quelque changement révolutionnaire comme remède à des maux dont notre condition polique n'est nullement responsable.

...Il vient de s'organiser à Montréal une société qui cherche à cacher ses desseins sous l'apparence de discussions sans but determiné, mais dont la nature réelle est démontrée par le fait que ses chefs sont des annexionnistes avoués... M. Goldwin Smith, l'adversaire acerbe de M Mackenzie et M Mowat est aussi sur le point de publier un *Magasine* pour faire de la propagande en faveur de l'anexion

"Il est parfaitement certain que le Canada serait beaucoup moins prospère qu'il ne l'est aujord'hui s'il formait une nation indépendante, ou une annexe des Etats-Unis d'Amérique... Il ne serait pas seulement adsurde, mais encore criminel de vouloir unir la fortune de son pays à celle d'une collection de Républiques dont les gouvernements du nord et du Sud se soutiennent par des fraudes notoires, et dont le chef magistrat est le candidat que le peuple a rejeté aux *polls*......On représente la situation du Canada comme anormale parce qu'elle n'a pas en elles les élements de stabilité Mais lequel des deux pays, des Etats Unis ou du Dominion, a, si l'on consulte impartialement la philosophie de l'histoire le plus de chances de stabilité ?...

"Il n'y a pas une seule raison pour que l'anexion soit plus désirable aujourd'hui qu'elle ne l'a été à aucune autre époque. Il y en a beaucoup au contraire pour la faire repousser, qui n'existaient pas autrefois. Qui retirera tout le bénéfice du développement du Nord-Ouest si ce pays est colonisé sous les auspices américains? Comment l'Ontario pourra-t il rivaliser dans son industrie avec les usines construites sur les mines de charbon qui les font marche ? Qui pourrait nier que nos perpectives ne soient infiniment plus brillantes qu'elles ne l'étaient il y a vingt ans ? Un mouvement annexionniste serait donc pire qu'inutile. Nous espérons qu'il sera étouffé par la force de l'opinion publique, et que les personnes qui fomentent cette misérable agitation seront répudiées par le peuple, non-seulement comme le séraient des traitres, mais encore comme des habiles à courte vue."

"Nous avons exposé les deux côtés de la question, et c'est tout ce que nous avons a faire pour le moment. Il est inutile de s'en occuper davantage s'il ne s'agit que d'une émotion passagère à laquelle quelque nouvel incident fournira un dérivatif ; et si au contraire la question soulevée est une de celles qui s'imposent et se développent jusqu'à ce qu'elles aboutissent à une solution, il sera temps de s'en occuper sérieusement quand le peuple canadien lui même s'y montrera profondement intéressé."

LE NEZ, SIEGE DE L'AME.

Le cinquante deuxième congrès des naturalistes et médecins allemands dont nous trouvons le compte rendu dans la *Gazette de Francfort*, a entendu, non sans quelque étonnement, une communication du docteur Jæger, de Stuttgard, sur le "siége de l'âme." Depuis plusieurs mois, cet honorable paofesseur de zoologie avait annoncé dans les journaux, par des articles à sensation, qu'il se faisait fort de "saisir et de montrer" l'âme et c'est avec une curiosité facile à comprendre qu'on attendait les développements dans lesquels il devait entrer

Ces développements, le *Monde* les résume ainsi :

L'orateur a d'abord raconté comment lui était venue subitement, au cours de l'année dernière, l'idé de réfléchir au sens du mot "âme," et comment ses réflexions l'on conduit à la conviction que l'âme a proprement son siége dans le nez(!), et que toutes les affections de l'âme humaine ne sont régies par l'organe de l'odorat. De même qu'un chien, guidé par son nez, retrouve son maitre dans une foule, de même l'homme, convenablement exercé, peut perfectionner son odorat, de façon à "sentir" les impressions de ses congénères, même hors de leur présence.

Le docteur Jæger affirme qu'en entrant dans une chambre il reconnait, par l'odorat, si les personnes qui viennent de la quitter étaient tristes ou joyeuses. D'après lui les effluves que dégagent l'homme et les animaux sont, pour le zoologiste, spécifiquement déterminées, et l'observation de leurs caractères distinctifs forme la partie la plus importante de l'étude des activités psychologiques.

Ces effluves ne sont autre chose que les âmes des individus qui les emettent, et à chaque affection de l'âme correspond une émation spéciale Quand l'homme est gai, cette émanation sent bon ; quand il est mal en train, elle sent mauvais. C'est aussi simple que cela.

Il est d'ailleurs hors de doute que les odeurs agissent efficacement sur la situation d'esprit de l'homme

Placez un affamé devant une table couverte d'une nappe qui recouvre à son insu un rôti fumant, il éprouvera immédiatement une impression agréable " pour son âme affamée."

Le docteur Jæger, continuant au milieu des réclamations de l'auditoire, a proclamé solennellement que, de même que l'analyse spectrale a été découverte il y a peu d'années, il apporte au monde l'analyse des odeurs, qui n'est autre que l'analyse de l'âme.

Toutes les affections de l'âme sont des impressions internes provoquées par des odeurs et peuvent être représentées par des courbes. L'orateur a construit un appareil spécial permettant d'étudier et de déterminer ces courbes, dont il a reproduit sur un tableau un certain nombre qu'il a successivement décrites.

Après la courbe de l'impression que produit sur le docteur l'odeur du chignon de sa tendre moitié, vient celle qui correspond à une jeune fille innocente ; puis, d'autres plus difficiles à définir en français. Horace a dit :

" Fostullos Rafilus olet, Gorgonius hircum."

C'est cette dernière courbe que M. Jæger a empruntée à une paysanne

Il passe ensuite à l'examen de diverses sortes de poires, et fait remarquer que celles qui lui sont agréables donnent naissance à des courbes mouvementées ; il y a surtout une sorte spéciale dont le parfum excite en lui des transports si voluptueux, que, dès qu'il en apperçoit sur une table il s'en empare et les dévore jusqu'à la dernière. Alors la courbe de son odorat prend des allures de sinusoide que le professeur montre au tableau.

Ce n'est par tout. Le docteur Jæger a inventé une " essence pour la destruction des odeurs." Un homme entre-t-il en colère, le docteur débouche un flacon d' " ozogène," fluide de son invention, qu agit comme un calmant, et toute colère tombe instantanément : nouvelle preuve de l'action des senteurs sur les âmes.

Mais les odeurs qui influencent le plus énergiquement l'activité de l'âme et modifient ses affections, sont celles qu'on évite généralement de nommer en bonne compagnie et qui prennent leur source dans les parties inférieures de notre être(!)

Ici l'assemblée s'est trouvée à bout de patience ; elle a interrompu l'orateur, et le monde a été ainsi privé des nobles et fortifiantes découvertes du docteur allemand Jæger. Par des trépignements, par des cris, par des sifflets, ses auditeurs lui ont prouvé qu'ils l'avaient...dans le nez, comme on dirait dans l'Assommoir.

—On sait que Cham se livrait assez volontiers à d'innocentes mystifications.

On parlait un jour peinture, devant lui, de la façon la plus sérieuse et la plus animée ; et quelqu'un venait de dire que, comme le poëte avec sa plume, un peintre pouvait, à son gré, faire rire ou pleurer avec son pinceau.

—J'en sais, quelque chose, dit Cham d'un ton pénétré. J'ai pleuré hier, chez Ary Scheller, pendant dix minutes.

—Je crois, en effet, qu'il traite en ce moment, un sujet des plus pathétiques.

—Oh! ce n'est pas cela, répondit froidement Cham ; c'est que, en gesticulant...il m'a fourré son pinceau dans l'œil!

Nouvelles Locales.

—M. le curé de St. Pie était à l'archevêché hier.

—La Princesse Louise fera voile d'Angleterre le 22 du courant pour revenir à Ottawa.

—L'Hon. M. Girard a fait nommer huit employés de langue française sur dix pour la session actuelle.

—La retraite des curés commencée mercredi dernier se termine ce soir.

—L'état de M. Coutu qui a inspiré des craintes assez graves, s'améliore.

—L'association conservatrice (?) de Winnipeg a daigné nommer l'Hon. M. Girard second vice-président.

—On dit que M. F. Mondor se prépare à bâtir un grand hôtel au printemps sur le coin de la rue N.-Dame et de l'avenue Taché.

—La division électorale de St. Frs. Xavier a perdu le siége de la Cour de Comté de Marquette. Est lequel est transporté, dit-on, à la Baie St. Paul.

—Le bois et le foin affluent en ce moment sur nos marchés ; le bois se vend $3.00 la corde et le foin $5.00 la tonne. Le blé a atteint $1.00 le minot, l'avoine 60 cts

—L'encan se fait en ce moment des animaux, voitures, ameublements, etc de la succession James McKay ; il y a foule et les prix sont élevés. Le troupeau de buffles a été vendu mille piastres, et compte 13 têtes.

—MM. Macaulay et Jarvis ont dissous leur société ; M. Macaulay part au printemps pour le Portage du Rat afin de veiller à l'exploitation de ses limites de bois. M. Jarvis reste seul propriétaire des moulins à Winnipeg.

—Il fait beau et comparativement doux depuis quelques jours. Les chemins laissent à désirer ; il y a trop de neige. Lundi le thermomètre ne marquait que 24o audessous de zéro ; les étrangers commencent à respirer.

—Des gens bien informés disent que tous les procédés relatifs au vote du réglement d'emprunt de $200,000 pour bâtir le pont du chemin de fer du Dr. Schultz sont irréguliers et que le réglement lui même est illégal. L'organisation du *South Western* serait-elle aussi tout à fait illégale depuis le commencement.

—On dit qu'il y a dîner officiel ce soir chez S. E. le Lieutenant Gouverneur. *L'at Home* de Miss Noulan aura lieu mardi prochain. La rumeur annonce de grands changements à la résidence de Son Excellence. Il y aurait, paraît il, un voyage à Chicago en perspective vers la fin du mois, lequel voyage pourrait bien être un tour de noces.

—Nous attirons l'attention de l'hon. M. Brown Ministre des Travaux Publics sur le manque absolu de protection qu'on remarque sur l'embranchement de l'Avenue Provencher pour la vie des gens. Les trains vont et viennent à toute heure du jour et de la nuit sur cette grande rue sans signaux, sans cloche d'alarme, et surtout sans aucune précaution pour garantir les accidents terribles qui devront tôt ou tard arriver sur le pont de la rivière La Seine.

—L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*) marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lor qu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable ; son mouvement est doux, régulier et aisé ; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier ; les bobines contiennent 100 yds de fil ; la couture est la plus ferme de toutes ; elle est nette et régulière, et peut en un instant être changée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines. Le point peut, si on le veut, être à peine aperçu à cause de sa finesse ; sa rapidité rend impossible de les compter ; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes, soit grossières, dures ou fines, et cela avec plus de facilité qu'aucune autre machine. Elle n'a pas besoin de recommendation pour se vendre rapidement ; la commande toujours croissante, les éloges volontaires de la presse, et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessité comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroit tous les jours. On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDES par la compagnie. S'adresser pour plu samples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE CO." 755 BROADWAY, NEW-YORK.—N. Y. U. S.

VARIETES.

Fin de lettre d'une provinciale, en ce moment à Paris ;

—Enfin, ma chère, tous les jours des enterrements magnifiques...je m'amuse énormément !"

* * *

Monocle : *Verre* solitaire.

—Un Noir peut fort bien donner sa signature en blanc.

—L'âge blanchit les cheveux mais jamais le linge sale.

—Faure a sa fortune dans le gosier ; ce dernier est donc un coffre Faure.

—C'est quand l'ivrogne est parti qu'il ne peut plus avancer.

—L'ivrogne passe ses journées à boire et ses nuits à attraper la soif.

—Comble de l'avarice :
Ne pas prêter à rire.

—Le comble de la bonté :
Exaucer les plaintes du vent.

—Comble de l'horreur de l'eau :
Refuser de laver la tête à quelqu'un.

—Comble de la protestation contre la peine de mort :
Ne jamais pendre de crémaillère.

* * *

Emprunt à l'album de Mme L... :
Parler beaucoup et bien, c'est d'un homme d'esprit.

Beaucoup et mal, c'est d'un étourdi.

Peu et bien, c'est d'un sage.

Peu et mal, c'est d'un sot.

* * *

Les combles de la fin... de l'année :

—Le comble de la géographe, dédié à M. de Lesseps : l'isthme de Panama...en perse.

—Le comble du génie : Arriver à détourner le cours de la Bourse.

—Le comble de l'art du métier pour un cordonnier : c'est de *semeler* de la politique

* * *

Un bousicotier raconte une histoire :

—Le hasard, dit-il, m'ayant conduit hier à la police correctionnelle..

Un ami distrait, l'interrompant :

—Tiens, je croyais que c'etaient les gendarmes.

* * *

On cause histoire et littérature dans le cercle dont fait partie Gonbollard, et ce dernier se mêle à la conversation.

—Fiez-vous donc aux écrivains ! s'écria-t-il. Je lisais hier dans un livre d'histoire que Murat a été fusillé en Calabre ; or, tout le monde sait que ce personnage est mort dans une baignoire, poignardé par une nommée Charlotte.

* * *

Le comble de la froideur pour un littérateur,

"Glacer son papier à mesure qu'il le couvre de sa copie.

* * *

Un mot de notre peintre d'animaux, Troyon

Un jour il partait pour Enghien...

Un gros bourgeois monte dans son wagon, s'installe, salue, et entame la conversation :

—Ma foi, monsieur, quand on voyage, on est bien aise de savoir avec qui on se trouve ; je suis dans les alcools ; j'arrange les cognacs et je tripote les trois-six ; en mot, je fais de l'esprit.

—Et moi, répond Troyon, je fais la bête.

* * *

Boubinasse convient l'autre jour que son écriture est parfois illisible.

—Comment faites-vous pour vous relire alors ? lui demandait-on.

Et Boubinasse, avec cette naïveté satisfaite qui le rendra légendaire, répondit :

—Je me recopie.

* * *

Suicide.—Un manque de savoir vivre

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le maire et le conseil de la cité de Winnipeg s'adresseront au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui autorise le dit maire et le dit conseil de la cite de Winnipeg, à construire, entretenir et expoiter un pont pour chemin de fer, ainsi que pour le trafic et les passagers, en general, sur la rivière Rouge, à partir d'un point situé dans les limites de la cité de Winnipeg jusqu'à un point situé de l'autre côté de la rivière Rouge avec pouvoir de pervoir des peages sur le dit pont pour le trafic ordinaire, à des taux n'excédant pas les suivants :

Pietons, chaque passage, deux centins,

Cavalier, avec cheval ou mule, chaque passage, six centins

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant la mère, cinq centins.

Moutons et cochons, par tête, deux centins.

Charrette, voiture, wagon, sleigh, et autre vehicule trainé par un animal, chaque passage, douze centins et demi.

Charrette, voiture, wagon, sleigh ou autre vehicule trainé par deux ou plusieurs animaux, chaque passage, vingt centins

Les taux ci-dessus s'appliquent aussi aux charges *bonâ fide* de chaque vehicule.

La hauteur des arches du pont ne sera pas de moins de vingt-cinq pieds au-dessus du plus bas niveau de l'eau, et la distance entre les culées, de pas moins de deux cents pieds ; il devra être aussi fait un pont tournant de pas moins de quarante pieds de largeur, lorsqu'il sera ouvert.

Les plans et devis du dit pont seront sujets à l'approbation du Gouveneur-Général en Conseil.

JOHN F. BAIN,
Solliciteur

Winnipeg, 6 décembre, 1879. 24-9

Societe de Colonisation de MANITOBA.

Avis est par le présent donné qu'une Assemblée de la Société de Colonisation de Manitoba pour l'election des officiers pour l'année courante aura lieu dans le magasin de Mons. GEO. ROY, mardi le 27ième jour de Janvier courant à 7 heures p. m.

Par Ordre
GEO ROY,
Secrétaire Archiviste de la Societe de Colonisation de Manitoba

Legislature Provinciale.

PETITIONS POUR BILLS PRIVES.

AVIS.

Le jour fixé pour le temps limité pour recevoir les Petitions pour Bills Privés (règle 48) expirera mardi le vingtseptième jour du mois courant. Et pour la présentation d'aucun Bill Privé, vendredi le trentième jour du mois courant.

THOS SPENCE.
Greffier de l'Assemblée Legislative.
4f

AVIS PUBLIC.

Des soumissions cachetées pour la livraison de

TROIS CENT CINQUANTE CORDES DE BOIS

seront reçues par le Département des Travaux Publics jusqu'à MIDI le

4 DE FEVRIER PROCHAIN.

Les soumissions devront donner le prix par corde pour (200) deux cents cordes de tremble et (150) cent cinquante cordes de chêne pour le tout ou par lot de pas moins de (50) cinquante cordes chaque.

Le bois devra être sain et de bonne qualité, et chaque corde devra contenir 128 cent vingt huit pieds cubes.

La livraison devra se faire aux bureaux du Gouvernement, à la Prison, chez le Lt. Gouverneur ou à tels autres endroits dans Winnipeg qui seront designés.

Chaque soumission devra contenir les noms de deux personnes solvables prêtes à se rendre caution.

Tout le bois devra être livré le ou avant le premier mai prochain.

La plus basse ni aucune des soumissions peut ne pas être acceptée

C. P. BROWN.
Ministre des Travaux Publics.

9 Janvier 1880 Winnipeg.

AVIS.

Avis est par le présent donne que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour amender la charte de la " Compagnie du chemin de fer Sud Occidental de Colonisation de Manitoba" pour prolonger la ligne d'un point près de Rock Lake dans les Territoires du Nord Ouest dans une direction Occidentale jusqu'aux mines de houille de la Rivière Souris sur une ligne presque parallèle à la frontière et aussi d'un point près de Winnipeg jusqu'à l'endroit ou le chemin de fer Pacifique Canadien traverse la Rivière Rouge, et aussi le pouvoir de construire tels embranchements qui seraient profitables au pays et recevraient la sanction du gouvernement du Canada.

S. C. BIGGS,
Solliciteur de la Cie.

Winnipeg 5 Janvier 1880.

Mis a l'Enclos.

Mis a l'enclos de St. François Xavier une vache rouge tachetee de blanc, âgée d'à peu près dix ans, avec la marque d'un diamant sur la corne gauche. Le propriétaire est prié de la reclamer au plus vite

XAVIER PAGE
Gardien d'enclos.

St Frs.-Xavier 23 Déc. 1879.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS,

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Février à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs.

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv. 1880. 3m.

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIEROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Verres à tuyaux,
Ficelle,	Carage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pieges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faux,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Defrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments aratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2ans.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNEBOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionne.

ASH & ROBBINS,
300 Rue Fulton, Brooklyn N.Y.

24 Mai, 1877 1a

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.

Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge.

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH!

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE.

Qui devra être le plus économique par que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marché que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en général d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualité et du bon marché de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879

VENTE PAR ENCAN

DES PERMIS DE COUPE DE BOIS.

(LEASES OF TIMBER LIMITS)

UNE vente par encan de Permis de Coupe de Bois on six neuf Limites si, tuées sur le Lac Winnipegoosis et la rivière La Poule d'Eau, dans les Territoires du Nord Ouest, aura lieu au Bureau des Terres à Winnipeg le 1er Septembre 1879. La coupe de Bois sera vendue sujette aux conditions exprimées dans l'Acte refondu des Terres de la Puissance. L'enchère se fera à vingt piastres par mille carré, et la vente se fera au plus haut encherisseur.

Pour plans, descriptions et conditions de vente tout autre enseignement et s'adresser au Bureau des Terres à Ottawa ou à l'Agent des Terres à Winnipeg.

Par Ordre

J. S. DENNIS
Député Ministre de l'Interieur.

Dépt. de l'Interieur Ottawa, 17 Juillet, 1879.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications extérieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires.

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlés avec les gommes purement medicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont servi, agissent plus promptement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir ; il en est autrement de celles-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres emplâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatismes très douloureux, douleurs de rognons, et [illegible] électriques possédées par ces emplâtres.

Elles sont douées à aiguilles tout en étant très adhesives ; guérissent [illegible] douleurs de reins, de côté et d'estomac, sont sans pareilles pour les rhumes [illegible] d'une consomption naissante et bien d'autres.

Preparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877 A.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

A faire facilement $150 par semaine.

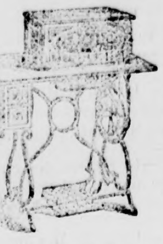

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double et la piqure est double de chaque côte de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouveller souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargee ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions, le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adappe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger. Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Frais en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, conditions liberales, circulaires, etc., s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

9 Oct. 8-[illegible]

ANIMAUX PERDUS

A ST. BONIFACE.

Perdus à St Boniface deux animaux marqués sur la corne gauche T ; aussi un jeune bœuf rouge marqué sur l'oreille B M aussi un veau de trois ans.

La personne qui ramènera aucun de ces animaux recevra très bonne récompense [illegible] MM [illegible] et Metis [illegible] Bouchers à St Boniface.

St Boniface 9 Août 1879.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes, à tout âge ; et comme REMÈDE GÉNÉRAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plaies et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on frotte le cou et l'estomac avec il guérit le MAL de GORGE, les Toux et même l'ASTHME, les Enflures Glandulaires, Abcès, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces remèdes sont enregistrées à Ottawa. Toute contrefaçon dans les Possessions de l'Amérique sera poursuivie.

Les acheteurs devraient examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a fraude.

St. Boniface, 16 Oct. 1877.